

HAUTS-DE-FRANCE

RETROUVER L'INTÉGRALITÉ DES ANALYSES STATISTIQUES SUR : RAPPORT.SECOURS-CATHOLIQUE.ORG

RÉALISATION : Département Enquêtes et Analyses Statistiques, Pascale Novelli, Léa Ambroise (stagiaire)
Délégations et Comité Régional, Pascale Kramer (réécriture, secrétariat de rédaction)
CORRECTION RÉVISION : Thérèse Benoit



Comme chaque année, les analyses régionales font ressortir quelques caractéristiques de la pauvreté rencontrée dans chacune des régions et leur évolution en 2016. En dehors des territoires d'outre-mer étudiés séparément, chaque analyse régionale s'appuie sur plusieurs milliers de situations. Si rien ne garantit la représentativité de ces échantillons, les difficultés qu'ils révèlent sont bien réelles et, pour la plupart, se retrouvent de façon récurrente d'année en année. Certaines caractéristiques correspondent d'ailleurs à des particularités démographiques ou économiques régionales.

Les quelques éléments de conjoncture et de présentation sont principalement issus de publications des directions régionales de l'Institut national de la statistique et des études économiques (Insee), réalisées en partenariat avec les autres acteurs des statistiques publiques. Pour chaque région, nous indiquons quelques chiffres de cadrage comparés aux moyennes métropolitaines, à partir de données de l'Insee. Les valeurs indiquées dans ces tableaux sont celles de 2016 ou, à défaut, les dernières publiées.

L'analyse des situations rencontrées par les équipes du Secours Catholique-Caritas France repose sur un ensemble d'indicateurs dont les plus importants figurent dans un tableau général rapprochant les valeurs de ces indicateurs dans la région pour deux années, 2011 et 2016¹, et les valeurs nationales. Un graphique présente en outre quelques points marquants de la région d'après les informations recueillies par le Secours Catholique. L'analyse peut être accompagnée d'exemples d'actions menées par le Secours Catholique et de propositions.

DÉFINITIONS

Situation de pauvreté : personne ou famille rencontrée, soutenue, accompagnée et/ou aidée par le Secours Catholique. Le terme « situation » est à rapprocher de ce que l'Insee désigne par « ménage ». Les deux termes seront employés indifféremment dans ces analyses régionales.

Niveau de vie ou revenu par unité de consommation (UC) : l'unité de consommation permet de comparer les niveaux de vie de ménages de taille différente en prenant en compte leur composition et les économies liées à la mutualisation au sein des ménages. Dans un ménage, le premier adulte compte pour 1 UC, les autres adultes et les enfants de 14 ans ou plus comptent pour 0,5 UC chacun et les enfants de moins de 14 ans comptent pour 0,3 UC chacun. Le revenu du ménage est ensuite divisé par la somme des UC le composant. Cela correspond au niveau de vie du ménage. Cette échelle d'équivalence est utilisée par l'ensemble des pays européens.

¹ Nous prenons une période de cinq ans afin de faire ressortir les évolutions.

HAUTS-DE-FRANCE		
Données générales	Hauts-de-France	France métropolitaine
Population au 1 ^{er} janvier 2016 en milliers*	6 030	64 145
Taux de chômage 4 ^e trimestre 2016	12,1 %	9,7 %
Part d'étrangers dans la population (2014)	3,6 %	6,4 %
Densité du parc social**	93,5	73,1
Niveau de vie mensuel médian (2013)	1 553 €	1 667 €
Taux de pauvreté à 60 % (2013)	18,2 %	14,5 %
Chiffres 2016 Secours Catholique		Hauts-de-France
Situations rencontrées		73 800
Nombre d'équipes		330
Nombre de bénévoles		3 809
Nombre de situations analysées		8 745

* Chiffres provisoires. ** Nombre de logements sociaux pour 1 000 habitants au 1^{er} janvier 2016.

CONJONCTURE

En 2016, les Hauts-de-France comptent désormais plus de 6 millions d'habitants, concentrés à 75 % sur 15 % du territoire¹. La région est la plus densément peuplée, après l'Île-de-France, et la plus jeune de métropole. En effet, l'âge moyen de la population régionale s'établit à 38,9 ans, contre 40,6 ans en France métropolitaine, et les moins de 20 ans représentent 26,3 % de la population régionale, soit 2 points de plus qu'en France métropolitaine². Le niveau de formation de la population est inférieur à la moyenne nationale, mais la part des non-diplômés tend à se réduire. Sur le plan économique³, la situation s'est améliorée, grâce principalement au secteur tertiaire marchand : l'emploi y progresse fortement (+2,4 %), notamment sous l'effet d'un recours accru à l'intérim (+17,3 %). Fin 2016, la reprise s'est amorcée dans la construction, mais toujours pas dans l'industrie, ni dans l'agriculture. Ainsi, même si l'emploi est en repli de 1,9 % dans le secteur de la construction, il s'agit d'une diminution plus modérée qu'en 2015 (-3,2 %). Dans l'industrie, l'emploi est en repli de 1,7 %, comme en 2015.

Côté tourisme, la région a pu profiter des retombées de l'Euro de football⁴, accueillant 5,7 millions de touristes, dont 26 % d'étrangers, qui ont généré 9,1 millions de nuitées hôtelières, activité en augmentation de 2,2 % par rapport à 2015. Le nombre de demandeurs

d'emploi a diminué (-0,5 %), notamment ceux inscrits à Pôle emploi depuis plus d'un an (-3,4 %). Il s'agit d'un retournement de la tendance par rapport aux années précédentes. La baisse du recours à l'activité partielle et le recours accru aux contrats aidés, notamment dans le secteur non marchand, ont contribué à une amélioration sur le marché du travail. Néanmoins, au dernier trimestre 2016, le taux de chômage dans les Hauts-de-France était de 12,1 %, ce qui en fait la région la plus touchée de la métropole.

SITUATIONS RENCONTRÉES PAR LE SECOURS CATHOLIQUE

En 2016, 73 800 ménages ont été accueillis par les équipes du Secours Catholique-Caritas France des Hauts-de-France. Près de 30 % de ces ménages étaient déjà venus, un chiffre en constante augmentation depuis 2013, qui montre la difficulté des personnes à trouver des solutions durables. Les principales demandes exprimées sont l'écoute, l'accueil et l'alimentation (plus de 60 % des ménages rencontrés). Les demandes d'aide pour des impayés de logement et d'énergie sont supérieures de 8 points aux valeurs nationales (26,8 %, contre 18,5 %).

Dans les Hauts-de-France, le Secours Catholique reçoit davantage de couples sans enfants que dans le reste de la France (7,2 %,

contre 6 %), ce qui peut s'expliquer par la configuration de la population de la région ou la politique des départements. Le nombre de personnes de plus de 60 ans est en augmentation, passant de 7,1 % en 2015 à 8 % en 2016, du fait de la non-revalorisation des retraites et de la modification du barème d'imposition. Par ailleurs, on constate un niveau scolaire très faible dans la région, avec des problèmes de compréhension à l'écrit, notamment des courriers envoyés par les administrations. Dans ce cas, le Secours Catholique joue un rôle d'écoute et d'aide à la lecture des documents.

Dans les Hauts-de-France, le nombre d'étrangers hors UE sans papiers, donc sans droits, est quatre fois plus important depuis 2010, passant de 5,5 % à 21 % en 2016. La part des personnes accueillies vivant en France depuis plus de cinq ans a augmenté également, passant de 31,6 % en 2015 à 37,8 % en 2016, ce qui indique des difficultés croissantes, soit de régularisation soit d'insertion professionnelle. Trois personnes accueillies sur dix cumulent des revenus du travail et des prestations sociales. Ces personnes ne s'en sortent pas, alors qu'elles travaillent et bénéficient de transferts sociaux. Parmi les personnes rencontrées, 4,1 % ne touchent que des revenus du travail, soit la part la plus faible de France, où le taux moyen est de 7,9 %. Presque une personne sur deux touche uniquement des ressources issues de transferts sociaux, ce qui est supérieur de 6 points à la moyenne nationale.

En 2016, la proportion de personnes accueillies percevant des allocations familiales est de 29,3 %, soit en baisse de 9 points par rapport à 2010. Cela est lié à la non-éligibilité d'une partie des personnes reçues par le Secours Catholique et à l'augmentation du non-recours⁵. Entre 2015 et 2016, le revenu moyen par unité de consommation est passé de 485 € à 503 €, mais reste inférieur à la moyenne nationale, qui est de 517 €.

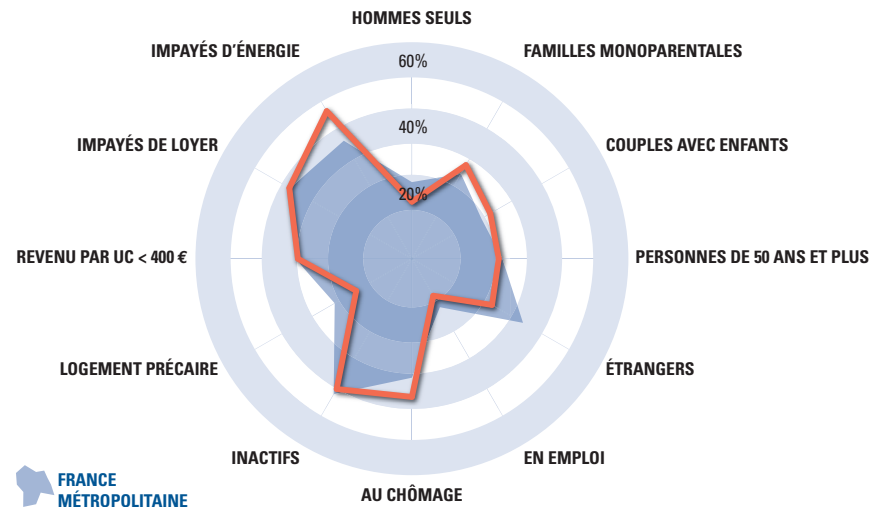
Plusieurs caractéristiques de la situation du logement dans les Hauts-de-France accroissent les difficultés que rencontrent les ménages accueillis, notamment face aux factures de

loyer et d'énergie. Tout d'abord, le coût du loyer dans le parc privé (avant et après APL) y est supérieur à la moyenne nationale, alors que les locataires « comptent parmi les plus pauvres de France »⁶. De plus, des marchands de sommeil profitent de la situation tendue du logement dans certains territoires, notamment dans le parc locatif social, pour louer des logements indignes dont la mauvaise isolation entraîne des factures d'énergie élevées et donc des impayés. Ainsi, parmi les 57 % de ménages rencontrés qui font face à des impayés, 51,4 % ont des impayés de gaz et d'électricité (contre 41,1 % au niveau national). Toujours parmi les personnes en situation d'impayés, une sur quatre a des impayés d'eau (contre deux sur dix au niveau national). Le prix de l'eau dans le Nord et le Pas-de-Calais est en effet l'un des plus élevés de France⁷. Quand on étudie et compare les tarifs pratiqués par les régies publiques et les fournisseurs privés dans la gestion de l'eau, et que l'on prend également en compte les « facteurs de contexte »⁸, on mesure quel est le vrai prix de l'eau pour les particuliers et combien il pèse dans le budget des ménages.

EXEMPLES D'ACTIONS MENÉES PAR LE SECOURS CATHOLIQUE

Plaidoyer : Plus de huit personnes sur dix sont orientées dans les accueils de la région Hauts-de-France par les services sociaux, qui restent sans solutions après avoir épuisé les aides légales, comme le RSA, et les aides sociales facultatives comme celles provenant des Centres communaux d'action sociale (CCAS). Le Secours Catholique souhaite que le département et les communes agissent avant d'orienter les personnes vers les associations caritatives. C'est ce qui est rappelé aux personnes et aux assistantes sociales : faire préalablement une demande au Fonds de solidarité pour le logement (FSL), s'assurer que la vérification d'accès aux droits a été réalisée, etc. La part des personnes orientées par un organisme privé est également

HAUTS-DE-FRANCE



Champ : Ménages rencontrés par le Secours Catholique.

Note de lecture : La région Hauts-de-France compte 17,2% d'hommes seuls, contre 23,1% pour la France entière.

la plus élevée de France (9,4 %, contre 3,4 % au niveau national). Elle montre non seulement l'attachement des équipes de la région au travail en partenariat, mais aussi combien celui-ci est nécessaire.

Action par rapport au logement : Pour remédier aux difficultés rencontrées par les personnes accueillies face à la situation du logement, très précaire en Picardie, les bénévoles du Secours Catholique poursuivent leur accompagnement de familles accueillies propriétaires dans leur projet de travaux d'amélioration de l'habitat, en lien avec le réseau Éco habitat.

AGIR POUR LUTTER CONTRE LES PRÉJUGÉS À L'ÉGARD DES PAUVRES

Dans plusieurs accueils du Secours Catholique, une démarche est menée afin de lutter contre les préjugés. Il s'agit de cafés-débats et de journées de formation, menées en proximité avec l'ensemble des acteurs participant aux activités, pour les sensibiliser à cette question. Lors de l'enquête sur les préjugés

menée au niveau national auprès du grand public, les personnes interrogées considéraient en majorité que les conséquences sur les pauvres eux-mêmes des préjugés à leur égard étaient : la perte d'estime de soi, le sentiment d'échec, l'exclusion de la société⁹. Le Secours Catholique continue ses démarches pour lutter contre les préjugés, obstacle au bien vivre ensemble.

6 - Fondation Abbé Pierre, *L'État du mal-logement en France, 21^e rapport annuel, Hauts-de-France, un éclairage régional*, 2016, p.26. 7 - Observatoire national des services publics d'eau et d'assainissement, *Rapport national des données SISPEA-synthèse*, édition de septembre 2016-données 2013 : « (...) alors que les usagers des régions Bretagne et Nord-Pas-de-Calais présentent une consommation moyenne relativement basse qui compense les tarifs élevés. » 8 - *Ibid.*, « Facteurs de contexte » : « complexité technique du service, provenance des eaux, sensibilité du milieu récepteur, dispersion de l'habitat, pression touristique, etc. », p. 5. 9 - QCM : « D'après vous, quelles sont les conséquences des préjugés sur les pauvres, pour eux-mêmes ? » La perte d'estime de soi, Le sentiment d'échec, Le repli sur soi, Ne pas oser demander les prestations sociales auxquelles on a droit. « Pour vous, quelles sont les conséquences des préjugés sur les pauvres, pour l'ensemble de la société ? » Monter les personnes les unes contre les autres, Créer de l'exclusion et du rejet, Cela n'a pas de conséquences, Empêcher des actions efficaces de lutte contre la précarité. Voir annexe 2 du rapport statistique 2017, Préjugés et cohésion sociale.

HAUTS-DE-FRANCE		Hauts-de-France		France	
		2011	2016	2011	2016
PRINCIPALES DEMANDES D'AIDE (1)	Écoute, accueil, conseil	57,9 %	60,4 %	55,2 %	60,2 %
	Alimentation	53,5 %	61,3 %	58,1 %	56,0 %
	Loyer, factures d'énergie, d'eau	27,7 %	26,8 %	17,7 %	18,5 %
	Mobilité (voiture, transport)	3,0 %	1,8 %	4,6 %	6,5 %
TYPE DE MÉNAGE	Hommes seuls	16,4 %	17,2 %	23,9 %	23,1 %
	Femmes seules	15,1 %	15,8 %	17,1 %	17,1 %
	Couples sans enfants	7,4 %	7,2 %	6,3 %	6,0 %
	Pères seuls	3,0 %	2,7 %	3,1 %	3,6 %
	Mères seules	30,4 %	29,9 %	27,3 %	26,0 %
	Couples avec enfants	27,7 %	27,3 %	22,3 %	24,2 %
ÂGE DE LA PERSONNE DE RÉFÉRENCE	Moins de 25 ans	10,1 %	9,1 %	9,2 %	8,3 %
	25-49 ans	66,2 %	64,7 %	65,8 %	64,4 %
	50 ans et plus	23,7 %	26,2 %	24,9 %	27,3 %
PAYS OU RÉGION D'ORIGINE DE LA PERSONNE DE RÉFÉRENCE	France	81,4 %	72,9 %	70,2 %	62,2 %
	Maghreb	5,1 %	9,9 %	8,2 %	8,6 %
	Afrique subsaharienne	7,4 %	9,0 %	9,0 %	12,4 %
	Union européenne	1,5 %	2,3 %	3,9 %	3,7 %
	Europe de l'Est (hors UE)	3,4 %	4,8 %	6,0 %	9,4 %
	Autre	1,2 %	1,1 %	2,8 %	3,7 %
STATUT DE LA PERSONNE DE RÉFÉRENCE (étrangers hors UE)	Statut accordé	40,3 %	39,4 %	51,8 %	42,1 %
	Statut demandé, en attente	52,5 %	39,6 %	38,7 %	38,7 %
	Débouté, sans papiers	7,2 %	21,0 %	9,5 %	19,2 %
SITUATION AU REGARD DE L'EMPLOI DE LA PERSONNE DE RÉFÉRENCE	CDI plein-temps	4,0 %	3,1 %	4,4 %	3,8 %
	Emplois précaires (2)	8,3 %	7,4 %	10,6 %	9,9 %
	À son compte	0,6 %	0,5 %	0,8 %	0,7 %
	Autre travail	1,1 %	1,2 %	1,4 %	1,3 %
	Formation professionnelle	1,0 %	0,7 %	1,5 %	1,2 %
	Sous-total emploi	14,9 %	12,9 %	18,8 %	16,9 %
	Chômage indemnisé ou en attente	13,8 %	13,4 %	12,1 %	11,8 %
	Chômage sans droits reconnus	26,6 %	28,3 %	25,7 %	24,1 %
	Sous-total chômage	40,4 %	41,7 %	37,8 %	35,9 %
	Étudiant	0,9 %	1,1 %	1,2 %	1,3 %
	Inaptitude santé	9,9 %	8,4 %	11,1 %	10,2 %
	Retraite, préretraite	4,4 %	3,9 %	5,7 %	5,6 %
	Au foyer	10,5 %	7,0 %	7,7 %	4,7 %
	Sans droit au travail	7,3 %	12,7 %	7,7 %	13,0 %
	Autre sans emploi	11,7 %	12,2 %	10,0 %	12,3 %
Sous-total inactivité	44,7 %	45,4 %	43,4 %	47,2 %	
TYPES DE RESSOURCES	Ni revenus du travail ni transferts sociaux	13,6 %	19,1 %	17,4 %	22,4 %
	Revenus du travail	4,7 %	4,1 %	7,3 %	7,9 %
	Transferts sociaux	52,3 %	47,8 %	46,0 %	41,9 %
	Revenus du travail et transferts sociaux	29,4 %	29,0 %	29,3 %	27,8 %
REVENU PAR UNITÉ DE CONSOMMATION (en euros 2016)		528 €	503 €	526 €	517 €
EXISTENCE D'IMPAYÉS		65,6 %	56,9 %	59,5 %	56,3 %
IMPAYÉ MÉDIAN (en euros 2016)		860 €	702 €	829 €	771 €
NATURE DES IMPAYÉS	Loyer, mensualités d'accession	40,6 %	42,7 %	42,2 %	42,5 %
	Gaz, électricité, combustibles	53,8 %	51,4 %	40,6 %	41,1 %
	Eau	24,7 %	24,7 %	16,7 %	17,7 %
	Découvert bancaire	15,7 %	16,3 %	22,5 %	22,6 %
TYPE DE LOGEMENT	Logement stable (3)	82,3 %	80,6 %	77,5 %	73,1 %
	Logement précaire (4)	17,7 %	19,4 %	22,5 %	26,9 %

(1) Pourcentage de ménages formulant ce type de demande. (2) CDD, intérim, travail saisonnier, temps partiel, emplois aidés. (3) Location HLM, location privée, habitat collectif, propriétaire.

(4) Hôtel, pension, garni, caravane, famille, amis, centre d'hébergement, abri de fortune, rue.